



**AURA
HLM**

Association des
organismes HLM
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



UNE JOURNEE FILIERE BOIS EN ROUTE VERS L'HABITAT DURABLE

Le 22 novembre, l'AURA-HLM a organisé à l'attention des professionnels de la maîtrise d'ouvrage, une journée dédiée à la présentation de la filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec les interprofessions FIBOIS et l'association Bois des Alpes.

Au programme de la journée : échanges sur les atouts de la construction bois, conférences, visites d'entreprises, et de bâtiments principalement en Isère. En inaugural, s'est tenue une conférence consacrée à la présentation de la filière bois et de la certification Bois des Alpes. Au fil de la journée, les participants ont été invités à visiter une scierie au Cheylas, puis des chantiers bois, et une usine de préfabrication.

Des rencontres agrémentées par des visites de réalisations de bâtiments bois, sur le patrimoine d'Actis, le bailleur social de la Métropole Grenobloise. Autant d'étapes intéressantes pour mieux cerner les enjeux de la construction bois.

➤ ALORS, QUELS SONT LES ATOUTS DU BOIS ? FIBOIS VOUS REPOUND



ZOOM SUR FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, INTERPROFESSION REGIONALE

- Est chargée de **définir la politique de la forêt et du bois sur la région, de coordonner l'action** de tous et de faire le lien avec le national. Elle fédère les interprofessions sur Rhône-Alpes.
- S'appuie sur le travail de deux grandes commissions, la commission « Mobilisation forêt/bois » et la commission « Construction, énergie et industrie du bois ». Elles disposeront pour travailler de **deux pôles de ressources que nous allons mettre en place, l'un sur l'innovation et l'autre sur le développement des entreprises** (organisation, formation..).
- **Fédère les 6 interprofessions sur Rhône-Alpes.** Elle anime, au travers de son annexe située à Lempdes, le territoire Auvergne à partir 4 comités territoriaux.
- **Adhère à France Bois Régions qui nous représente à France Bois Forêt et auprès du Ministère.**



Avec 38 % de sa superficie recouverte de forêts, la région Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une ressource durable pour construire, rénover, agrandir et se chauffer. Le bois s'impose aujourd'hui comme une ressource renouvelable particulièrement adaptée aux exigences de la transition énergétique du bâti et comme acteur majeur de l'atténuation du changement climatique. En effet, la forêt séquestre le carbone via l'absorption du gaz carbonique. Le bois permet également de se substituer aux matériaux de construction non renouvelables et forts consommateurs d'énergie.

ATOUT N°1 – LA PREFABRICATION

Le bois, grâce à la préfabrication, qu'elle soit 2D ou 3D assure un **planning de chantier précis**, une réelle **maîtrise des coûts**, **une intervention rapide**, **tout en évitant la contrainte des aléas climatiques**.. La préfabrication permet d'anticiper les différentes phases du projet dès la conception avec l'intégration de l'isolation, des menuiseries et des fluides. La préfabrication des éléments se réalise donc simultanément à la réalisation du gros œuvre garantissant **un temps de chantier plus court et maîtrisé**.

ATOUT N°2 – ADAPTABILITE

Grâce à sa légèreté, le bois répond aux contraintes imposées par le type ou la localisation du terrain pour **atteindre les objectifs de la maîtrise d'ouvrage**. Il permet dans certaines situations d'éviter de creuser des fondations trop profondes qui pourraient fragiliser celles des bâtiments accolés.

ATOUT N°3 – MIXITE

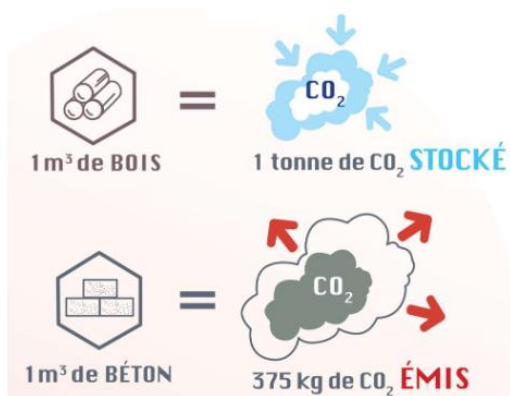
Le bois peut être associé à d'autres matériaux, pour répondre aux objectifs ou contraintes d'un projet. Une façade rapportée en structure ossature pourra être choisie **pour atteindre la performance thermique souhaitée** du bâtiment, ce qui permettra d'intégrer **l'isolation directement**. Elle permettra aussi de réaliser en atelier **l'étanchéité à l'air et à l'eau de l'enveloppe, comme les finitions** garantissant ainsi la bonne réception de l'ouvrage.

ATOUT 4 – REHABILITATION

Le matériau bois a toute sa place dans la réhabilitation pour répondre aux enjeux d'une demande croissante, en **rénovation, extension ou encore pour la surélévation tout en garantissant un impact environnemental faible**. Il peut alors être utilisé comme support pour l'ajout d'une isolation thermique, ou alors directement comme élément de façade performant. Sa légèreté évite au maximum la modification des fondations existantes.

ATOUT 5 – PERFORMANCE THERMIQUE ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Matériau sain et peu émissif de gaz à effet de serre, le bois dans la construction est une réponse forte aux enjeux du développement durable, de la performance énergétique et environnementale. Le Carbone est en effet séquestré via l'absorption du CO2 dans la forêt française et au stockage du carbone par l'utilisation de produits bois à longue durée de vie dans la construction.



ATOUT 6 – ESTHETISME ET QUALITE ARCHITECTURALE

Selon les retours, suite à l'évaluation d'opération de construction de logements sociaux collectifs bois menée par l'USH en mars 2015 : les matériaux sont chaleureux, assurance d'une bonne isolation phonique aux bruits extérieurs et intérieurs et un sentiment d'habiter des constructions originales et de qualité.



➤ BOIS DES ALPES - Le Bois Certifié

Pourquoi choisir le bois certifié BOIS DES ALPES™ ? Grâce à cette certification, l'origine et la qualité du bois, les caractéristiques des produits et les services associés sont garantis. Toute la chaîne de production est certifiée depuis la forêt jusqu'aux ouvrages : scieurs, lamellistes, négociants, charpentiers et menuisiers. De plus l'utilisation de bois certifié BOIS DES ALPES™ permet une diminution sensible de l'impact environnemental des transports en privilégiant le circuit court de la production et de la transformation, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre. Une méthode fiable et éprouvée pour prescrire du bois local dans le cadre des marchés publics. La Certification BOIS DES ALPES™ apporte aussi une garantie de provenance et de transformation dans le massif alpin français tout en étant conforme aux standards de qualité du marché européen des bois.



Ossature bois - Préfabrication de caissons

• 4



Le Clos Masson / maître d'ouvrage : Actis / architecte : Alain Rimet

BOIS ET IDEES REÇUES

N° 1 – Bois = surcoût - Faux !

Un Bâtiment en bois réalisé par des professionnels revient sensiblement au même prix qu'un bâtiment conventionnel, et s'il est « passif », il est même moins cher. L'intégration de l'isolation thermique dans la structure permet de gagner aussi jusqu'à 5 % de surface habitable.

N°2 – La prescription du bois local est compliquée dans les marchés publics - Faux !

BOIS DES ALPES™ vous accompagne dans les démarches pour insérer une fourniture de bois certifié dans la commande publique.

N°3 – Pénurie de professionnels qualifiés - Faux !

La marque BOIS DES ALPES™ regroupe 60 entreprises certifiées à ce jour avec des compétences sur tous les systèmes constructifs bois.

N°4 – Pas assez de bois pour répondre à nos besoins...- Faux !

La filière bois du massif Alpin français se trouve dans le top 3 des territoires les plus boisés de France et parmi les territoires les plus productifs en termes de récoltes de bois d'œuvre tout comme en production de sciages.

N°5 – Le bois, la proie des Flammes-Faux !

Une structure en bois a une meilleure tenue au feu qu'une structure en acier ou en béton, car le bois ne perd pas de sa résistance mécanique à haute température. Les éléments de structure sont dimensionnés pour tenir les charges même après l'incendie.

• 5

N°6 - Le bois se dégrade en extérieur-Faux !

Le choix d'essences naturellement durable ou l'application de traitements fongicides et lasures permettent aux ouvrages en bois de braver les intempéries pendant très longtemps : certaines constructions en bois sont plus que centenaires.

N°7 - Le Bois c'est beau neuf... mais il faut sans cesse l'entretenir-Faux !

Un bois non protégé change d'aspect en surface, il grise sous l'effet des intempéries. Une protection appropriée et déjà appliquée par les professionnels suffit à lui garantir des qualités esthétiques durables.

<https://boisdesalpes.net/obtenir.php>



Usine de fabrication/découpe : haute technologie et expertise

➤ L'entreprise SDCC

Pour être toujours plus efficace, SDCC a développé son propre bureau d'études destiné à calculer, dimensionner et conceptualiser tous les projets (DAO, CADWORK 3D-2D, calcul ROBOBAT). SDCC est force de proposition au service des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre pour les accompagner depuis la conception des projets jusqu'à leur réalisation. L'intégration de l'ensemble des métiers de l'enveloppe bâtiment bois (charpente, ossature bois, couverture, vêtue) et la maîtrise des projets de la conception jusqu'à la pose sur le chantier permettent à SDCC de proposer une solution globale de construction bois totalement intégrée.

Elle réalise des ouvrages en structure bois en anticipant les évolutions des Réglementations Thermiques. En outre, l'entreprise maîtrise les processus de contrôle d'étanchéité à l'air des Bâtiments Basse Consommation. SDCC est certifiée par l'organisme Qualibat.

<http://www.sdcc.fr/index.php/sdcc/lentreprise>

➤ POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouver l'intervention de FIBOIS ICI https://unionhabitat-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/c_giraud_aura-hlm_org/Eeu0Eyplw4lOo7LNj3aB67UBmdYLyg_FoJCZjhVJKNoqLA?e=ygSRY1

Présentation de la certification BOIS DES ALPES™ ICI https://unionhabitat-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/c_giraud_aura-hlm_org/EbBwaa7za39OhF4nUxCrhTEBYmDo8jG7phcEM7hbdnwog?e=uJdLLE

Construire des logements collectifs en bois ICI https://unionhabitat-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/c_giraud_aura-hlm_org/EYVgnaFZdJdGih4VD8yIRnQBt5wSyHKxAehi3poiZFAnA?e=403TCh

Brochure : construire en bois « logements collectifs » <https://www.fibois-aura.org/wp-content/uploads/2018/12/construireBois2-consult.pdf>

➤ CONTACTS

Victor PICHON

Chargée de projets maîtrise d'ouvrage - développement durable – innovation
v.pichon@aura-hlm.org

Benjamin MERMET

Prescripteur Bois Construction – Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
b.mermet@fibois-aura.org | 06 76 12 71 40